

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 21 octobre 2010

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK.

MM. Georges FANIEL et Roger SOBRY siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 20.

Il est constaté par la liste des présences que 78 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Denis BARTH (CSP), M. Joseph BARTH (SP), Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS) ; Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), Mme Marlène BONGARTZ-KAUT (ECOLO), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), Mme Fabienne CHRISTIANE (CDH), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Nicole DEFLANDRE (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Isabelle FRESON (MR) ; Mme Chantal GARROY-GALERE (MR) ; M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Mélanie GOFFIN (CDH), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Jehane KRINGS (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), Mme Catherine LEJEUNE (MR), M. Michel LEMMENS (PS), M. Balduin LUX (PFF-MR), Mme Valérie LUX (MR), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH), M. Bernard MARLIER (PS), Mme Murielle MAUER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Laurent POUSSART (INDEPENDANT), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. José SPITS (CDH), M. André STEIN (MR), M. Jean STREEL (CDH), M. Franck THEUNYNCK (ECOLO), M. Marc YERNA (PS) et Mme Janine WATHELET-FLAMAND (CDH).

Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, et M. le Gouverneur assistent à la séance.

Excusés :

M. Marc FOCCROULLE (PS), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Marie-Astrid KEVERS (MR), Mme Monique LAMBINON (CDH-CSP), Mme Sabine MAQUET (PS), M. Paul-Emile MOTTARD (PS).

I ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2010.
8. Compte budgétaire 2009.

(document 10-11/001) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2011.
(document 10-11/002) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
10. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2011.
(document 10-11/003) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
11. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2011 – 1^{ère} série.
(document 10-11/004) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
12. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2010.

II ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

7. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de rénovation des étages 5 et 6 du Bâtiment Opéra – lot 3 : chauffage et ventilation.
(document 10-11/015) – 8^{ème} Commission (Travaux)
8. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de mise en conformité contre l'incendie de l'aile Est de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing (siège de Jemeppe).
(document 10-11/016) – 8^{ème} Commission (Travaux)

III LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE 2010

M. Georges FANIEL, Deuxième Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2010.

IV COMMUNICATION DE MADAME LA PRESIDENTE

La Présidente informe l'Assemblée qu'une réunion des quatre chefs de groupe vient d'avoir lieu afin de solliciter leur accord quant à l'urgence pour quatre dossiers relatifs à des passations de marché (documents 10-11/018, 019, 020 et 021). L'urgence ayant été reconnue, ces quatre dossiers seront soumis à une nouvelle réunion de la 8^{ème} Commission, le lendemain, juste avant la séance du Conseil. Ils seront ensuite soumis au Conseil.

La Présidente précise à l'Assemblée que ladite communication sert de convocation et que les quatre documents seront distribués en séance.

La Présidente informe également les membres de l'Assemblée que l'ordre du jour actualisé se trouve sur les bancs.

V DISCUSSION ET/OU VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ DE RÉNOVATION DES ÉTAGES 5 ET 6 DU BÂTIMENT OPÉRA – LOT 3 « : CHAUFFAGE ET VENTILATION (DOCUMENT 10-11/015).
--

M. Serge ERNST, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 6 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mise aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation des travaux de rénovation des étages 5 et 6 du Bâtiment Opéra à Liège en vue de leur nouvelle affectation ;

Considérant l'estimation de ces travaux de rénovation au montant de 232.264,00 EUR hors TVA, soit 281.039,44 EUR TVA comprise ;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges et les plans de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que les crédits nécessaires au financement de ces travaux sont disponibles à l'article 124/11020/273000 du budget extraordinaire 2010 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport du 1^{er} octobre 2010 de la Direction du Service provincial des Bâtiments et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 et ses arrêtés subséquents relative à la passation des marchés publics ;

Vu l'article L2222-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif aux travaux de rénovation des étages 5 et 6 du Bâtiment Opéra à Liège – Lot 3 : chauffage et ventilation, pour un montant estimatif de 232.264,00 EUR hors TVA, soit 281.039,44 EUR TVA comprise ;

ARTICLE 2

Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont approuvés.

En séance à Liège, le

2010.

Par le Conseil provincial,

La greffière provinciale,
Marianne LONHAY.

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK.

**SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET
CONDITIONS DE MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ CONTRE
L'INCENDIE DE L'AILE EST DE L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE DE SERAING (SIÈGE DE JEMEPPE) (DOCUMENT 10-11/016).**

M. Bernard MARLIER, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 6 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mise aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de mise en conformité contre l'incendie de l'aile « est » à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing (siège de Jemeppe), estimée à 151.257,26 euros hors T.V.A., soit 183.021,28 euros T.V.A. comprise ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans une perspective de pérennisation du patrimoine immobilier scolaire ;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges et les plans de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;

Attendu qu'un crédit de 185.000 euros nécessaire au financement de ces travaux est inscrit au budget extraordinaire 2010;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport de la Direction générale des Services techniques provinciaux et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 et ses arrêtés subséquents relative à la passation des marchés public ;

Vu l'article L2222-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Décide

Article 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de travaux de mise en conformité contre l'incendie de l'aile « est » à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing (siège de Jemeppe), estimée à 151.257,26 euros hors T.V.A., soit 183.021,28 euros T.V.A. comprise.

Article 2

Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont approuvés.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK.

VI SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES DOSSIERS BUDGETAIRES 2011

ARRÊT DES COMPTES RELATIFS À L'EXERCICE 2009 (DOCUMENT 10-11/001) – 7^{ÈME} COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2011 (DOCUMENT 10-11/002) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2011 (DOCUMENT 10-11/003) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

1ÈRE SÉRIE D'EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2011. (DOCUMENT 10-11/004) – 7ÈME COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

Mme la Présidente rappelle que la séance de ce jour est consacrée :

1. Aux réponses des Députés aux questions relevant de leurs compétences directes (l'ordre de passage se fera dans le respect des préséances).
2. Aux interventions des Chefs de groupe quant aux documents 10-11/001, 002, 003, 004 et quant aux missions prioritaires, dans l'ordre de passage suivant : CDH, PS, ECOLO et MR.

Interviennent à la tribune MM. André GILLES et Georges PIRE, Députés provinciaux.

M. Jean-Marie BECKERS et Mme Claudine RUIZ-CHARLIER, Conseillers provinciaux, interviennent de leur banc ainsi que M. André GILLES, Député provincial.

Interviennent à la tribune MM. Julien MESTREZ, Christophe LACROIX et Mme Katty FIRQUET, Députés provinciaux.

Mme Claudine RUIZ-CHARLIER, Conseillère provinciale, intervient de son banc.

Mme la Présidente clôture, pour ce jour, les réponses des membres du Collège.

De la tribune, l'Assemblée entend :

- M. Dominique DRION, pour le groupe CDH-CSP
- M. Gérard GEORGES pour le groupe PS
- M. Jean-Marie BECKERS pour le groupe ECOLO
- M. André DENIS pour le groupe MR

Mme la Présidente clôt la discussion générale sur le compte 2009 et les dossiers budgétaires 2011.

VII APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2010 est approuvé.

VIII CLÔTURE DE LA RÉUNION

Mme la Présidente déclare close la réunion publique de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 18h55.

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,



Marianne LONHAY

La Présidente,



Myriam ABAD-PERICK